

IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ

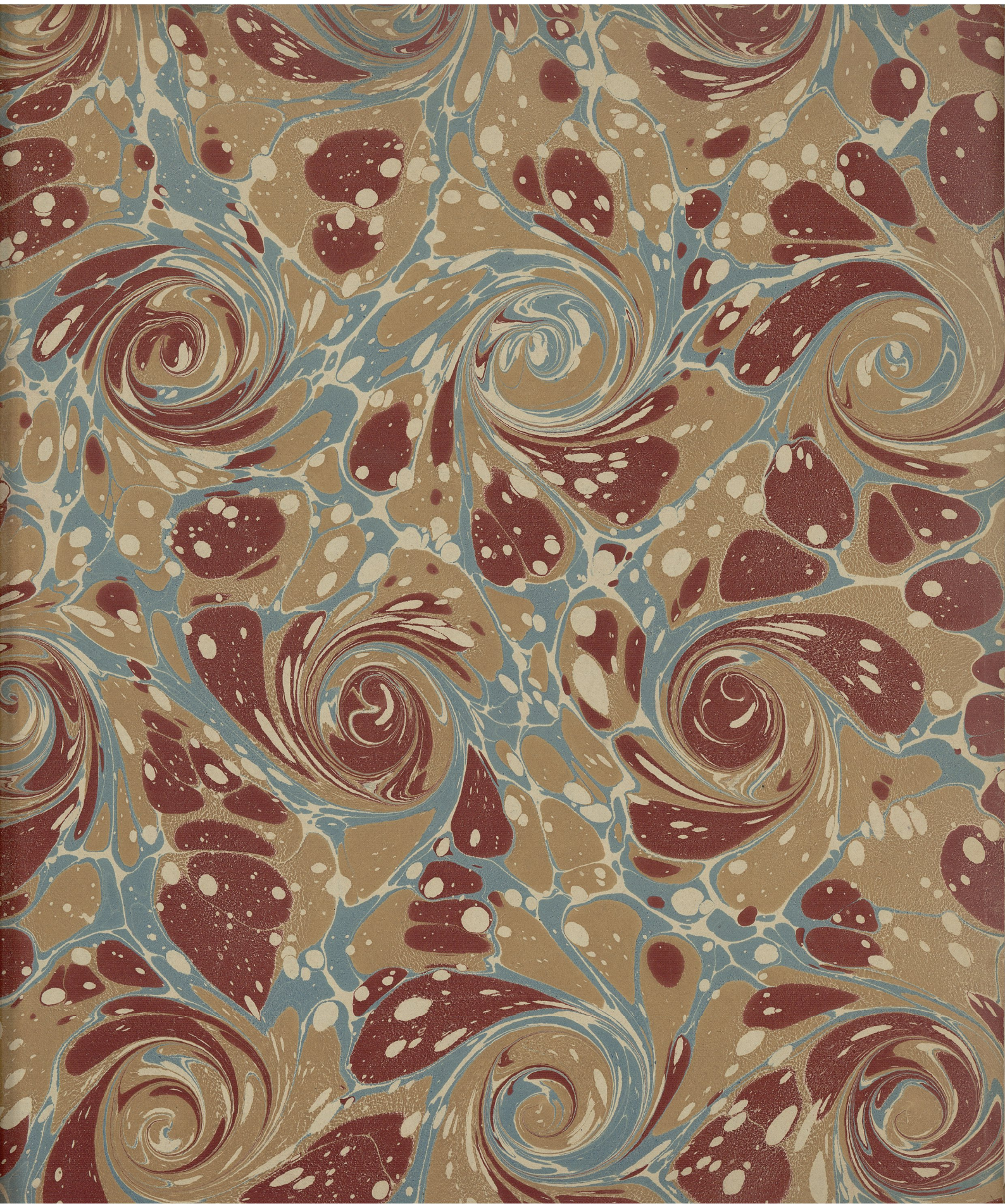
CORRESPONDANTS
DE
J.F. BOISSONADE

II
—
F-M

BIBLI.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
1552

BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
M S.

1552



MS
Fiches faites

Correspondants
de
J. F. Boissier

Ms 452.

II

F. M

à Monsieur Boittonade,
Membre de l'Institut, &c. &c.

891

Martin, ancien employé au bureau
du Thesaurus Linguae Graecae dans la maison Firmin Didot frères.

Monsieur,



Mon âge (69 ans) ayant occasionné la cessation de mes
travaux dans la maison Firmin Didot frères, je me propose
de solliciter auprès du Ministre de l'Instruction publique
une pension ou des secours. Parmi les titres qui peuvent
donner quelque poids à ma demande, je compterai sur tout
mon travail pendant près de dix-huit ans pour ce qui tenait
au Thesaurus Linguae Graecae, travail dans lequel j'ai été
chargé pour votre partie, Monsieur, de la mise en ordre et de
la transcription de la nombreuse collection des notes et mots
additionnels que vous avez fournis pour le Thesaurus. Le soin
que j'y ai apporté recevra en ce moment sa principale
récompense si vous avez la bonté de me faire parvenir
par la poste quelques mots de votre main, qui seraient
l'attestation de mon exactitude.

Je suis avec une très respectueuse considération,

Monsieur,

Votre très humble
serviteur

Martin

rue du petit chemin N.º 9
à Sceaux (Banlieue)

13 Juin 1849

Monsieur,

Je vous prie d'agréer tous mes remerciements de la lettre très obligeante et très utile que vous avez eu la bonté de m'adresser le 27 juin dernier. Je l'ai jointe à ma demande qui a été remise au Ministre le 27 du même mois.

Me permettez-vous à ce sujet de vous exposer un souvenir qui m'a bien des fois occupé, celui d'une citation agréable qui s'est trouvée dans une de vos notes:

Ce soleil d'équité qui n'est jamais terni,
vers auquel vous avez apposé les mots ἡλίου δικαιοσύνης, en citant l'endroit où ils se trouvent dans un des livres saints? — Dans une autre note vous avez cité quelques vers de Mad.^{me} Deshoulières, qui étaient aussi la traduction d'un passage grec. Tout cela m'a pourtant inspiré le désir de vous imiter, si il était possible, et l'occasion s'en est présentée. M.^r Didot imprima séparément le 1^{er} livre de l'Iliade, avec des notes que j'eus à parcourir. Il y en avait une pour les trois derniers mots de ce vers: Κλυδί μιν, Ἀργυρόδοξ', ὅς Χρῆνν ἀμυγβέβηκας, qui me rappelèrent quelques vers de la petite pièce d'Annette et Lubin, imprimée sous les noms de Madame Favart et M.^{xxx} (Marmontel)
La scène XV commence ainsi: Annette — Lubin.
Ariette —

Non, non, je ne crains personne

Je t'environne,

Je t'environne,

à la fin de la note, j'ajoutai ces trois vers dans lesquels Marmontel a voulu évidemment, selon le sens de la situation, traduire le mot ἀμυγβέβηκας, en voulant dire: Je te protège, Je te défends. — M. Didot lui-même, malgré ses nombreuses occupations, eut connaissance de cette petite addition; il voulut en savoir l'auteur et s'assura que c'était moi.

Voilà, Monsieur, ce dont le public vous est en très grande partie redevable, c'est à dire d'une occasion de faire paraître le génie d'un de nos auteurs, puisque c'est le ἡλίου δικαιοσύνης qui m'a mis sur cette voie. — Vous reconnaîtrez aussi sans doute par ce souvenir que je vous adressais ma demande d'autant plus volontiers que je me regardais déjà comme votre obligé, puisque tous ceux qui nous guident par un utile exemple sont réellement pour nous δωδῆρες ἑσών.

Je suis, Monsieur, avec une très respectueuse considération
Votre dévoué serviteur

(Martin)

Sœur - S. Juiller
1849

893

399

Paris le 9 Juillet 1849



Messieurs,

Il m'est bien agréable de vous annoncer que votre honorable
 témoignage relativement à mon travail de classement de vos
 notes et notes additionnelles au Trésor de la langue grecque
 a efficacement contribué à un heureux résultat. M. le
 Ministre de l'Instruction publique m'a alloué le 5 Juillet
 courant une indemnité littéraire de deux cents francs à titre
 éventuel.

Agardez, je vous prie, Messieurs, tous mes remerciements
 et l'assurance de mon respectueux dévouement